

## Conditions générales de vente

### Objet et champ d'application

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Commanditaire et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Commanditaire, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

### Documents contractuels

La Mutualité Française Grand Est fait parvenir au Commanditaire, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Commanditaire s'engage à retourner dans les plus brefs délais à La Mutualité Française Grand Est un exemplaire signé et portant son cachet commercial. Une attestation de présence peut être adressée au Commanditaire sur demande.

### Définition de l'activité de formation

L'activité de formation sous-traitée comprend l'animation, en face à face pédagogique, devant un public de participants qui ont contracté une convention de formation ou un contrat avec le Commanditaire. Cette animation peut consister en un enseignement théorique et pratique, et donner lieu à une évaluation des acquis.

### Conditions financières

Le Commanditaire est facturé après la prestation. La facture est à régler en totalité dans les 30 jours. Un acompte de 30% peut être demandé par la Mutualité Française Grand Est à la signature de la convention.

### Conditions d'annulation des formations par le Commanditaire

Toute annulation par le Commanditaire doit être communiquée par écrit.

Pour toute annulation moins de 10 jours ouvrables avant le début de la formation, le commanditaire versera à la Mutualité Française Grand Est, une indemnité égale à 30% du montant total.

Pour toute annulation moins de 5 jours ouvrables avant le début de la formation, le commanditaire versera à la Mutualité Française Grand Est, 100% du montant total.

### Supports de formation

La Mutualité Française Grand Est délivrera un livret PSSM à chaque participant.

### Prix et règlements

Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Toute formation commencée est due en entier.

Les factures sont payables en euros, à 30 jours date de facture, sans escompte et à l'ordre de Mutualité Française Grand Est. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Commanditaire de pénalités de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Commanditaire qu'elles ont été portées à son débit.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Commanditaire sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 c. com. et D. 441-5. La Mutualité Française Grand Est se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

### **Annulation d'une commande ferme par le Commanditaire**

Toute annulation de participation d'un bénéficiaire dans un délai inférieur ou égal à celui spécifié précédemment, est facturée à 100 %. Toute annulation du fait de l'abandon en cours de formation par le Commanditaire, ou de sa cessation pour quelque raison que ce soit, de son fait ou non, donne lieu à une facturation à 100 %. En cas de frais de déplacements convenus entre le prestataire et le Commanditaire, et déjà engagés par le formateur (la veille ou le jour de la prestation par exemple), la facturation inclut les frais convenus.

### **Information des bénéficiaires par le Commanditaire**

Les règles de vie commune et les consignes de sécurité sont transmises au bénéficiaire par le formateur. Tout manquement fait l'objet d'un compte-rendu verbal au Commanditaire, et peut être sanctionné par le renvoi du stagiaire, conformément aux dispositions du Code du Travail.

### **Informatique et libertés**

Le Commanditaire est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à La Mutualité Française Grand Est en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de La Mutualité Française Grand Est pour les besoins desdites commandes. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Commanditaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à La Mutualité Française Grand Est.

### **Propriété intellectuelle**

Les supports de formation ne peuvent pas être communiqués. Ils sont la propriété de PSSM France.

### **Confidentialité**

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont la Mutualité Française Grand Est ou le Commanditaire aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un Commanditaire d'un tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

### **Loi applicable**

Les Conditions Générales et tous les rapports entre la Mutualité Française Grand Est et ses Commanditaires relèvent de la Loi française.

### **Attribution de compétences**

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Nancy quel que soit le siège ou la résidence du Commanditaire, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.